CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E141444** **VALABLE JUSQU'AU** **23/02/2027**

ÉDITÉ LE 26/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 492268818

Siret : 492 268 818 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 381987 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 151518052

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 151518052

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : TOITS & MOI CHARPENTIER COUVREUR

Sigle : TOITS ET MOI CHARPENTIER COUVREUR

1 BIS BOULEVARD COTTE
95880 ENGHIEN-LES-BAINS

Téléphone : **Fax :** 01 43 32 10 14

Portable : 06 62 47 46 56

Responsabilité légale :
KHOURY ROLAND GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : www.toitsetmoi.com

E-mail : roland.khoury@toitsetmoi.com

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 973 965 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/02/2026 16:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E141444** **VALABLE JUSQU'AU** **23/02/2027**

ÉDITÉ LE **26/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 492268818

Siret : **492 268 818 00027**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 381987 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 151518052

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 151518052

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : **TOITS & MOI CHARPENTIER COUVREUR**
Sigle : TOITS ET MOI CHARPENTIER COUVREUR
1 BIS BOULEVARD COTTE
95880 ENGHIEN LES BAINS

Téléphone : **Fax :** 01 43 32 10 14
Portable : 06 62 47 46 56

Site Internet : www.toitsetmoi.com
E-mail : roland.khoury@toitsetmoi.com

Responsabilité légale :
KHOURY ROLAND GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Carreleur,Charpentier,Couvreur,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Serrurier métallier)	20/01/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/02/2022
o Fenêtres de toit	17/02/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	24/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/02/2026
o Isolation des combles perdus	17/02/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/02/2026 16:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.